© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Test salivaire police faux positif?

Par Profil supprimé Postée le 11/04/2022 08:20

> Bonjour, j'ai été testé positif à la cocaïne par la police lors d'un contrôle par test salivaire, alors que ma dernière prise datait d'un mois et que je suis un consommateur occasionnel (la prise avant la dernière prise datait d'un mois avant elle aussi). Du coup j'ai dû aller au commissariat pour faire un autre test salivaire qui est parti au labo. Ma question : est-il possible qu'on détecte encore de la cocaïne 1mois après la prise en salivaire alors qu'on est consommateur occasionnel ?

Mise en ligne le 12/04/2022

Bonjour,

Vous consommez occasionnellement de la cocaïne et vous avez été dépisté positif à la cocaïne lors d'un contrôle routier. Or, votre dernière consommation remonte à un mois avant ce test, vous nous demandez s'il est possible d'être positif même après ce laps de temps.

Les dépistages en matière de cocaïne qu'ils soient salivaires, urinaires ou sanguins recherchent la molécule de benzoylecgonine pour déterminer la présence ou l'absence de consommation antérieure. En effet, dans le cadre d'un dépistage salivaire à la cocaïne, la positivité peut aller jusqu'à 24h après la prise.

En ce qui vous concerne, il se peut que le premier test que vous avez effectué, pour une raison ou pour une autre, soit un faux positif. C'est pourquoi le second prélèvement que vous avez effectué au commissariat permettra d'infirmer ou de confirmer ce résultat.

Sachez que le deuxième prélèvement fait l'objet d'une analyse plus pointue. Le deuxième échantillon salivaire est conditionné et envoyé dans un laboratoire d'analyses toxicologiques agréé pour effectuer une analyse approfondie. La méthode utilisée est la chromatographie couplée à la spectrométrie de masse.

Cette analyse est très précise : elle permet de confirmer ou non l'usage de stupéfiants, d'identifier le produit consommé et de le quantifier. Il faut compter entre 5 et 8 jours pour obtenir les résultats de l'analyse.

Si aucune trace de drogue n'est trouvée, la procédure s’arrête. En revanche, si l'analyse du laboratoire trouve des traces d'un stupéfiant alors l’infraction de « conduite après usage de stupéfiants » est constituée et le conducteur est passible de poursuites judiciaires.

Il peut exister des situations où en l’absence de consommation récente un test est positif.

Par exemple, il est à noter que certains traitements médicamenteux peuvent entrainer ce qu’on appelle un faux-positif. C'est à dire que le test de dépistage réagit positivement alors que la personne n'a pas consommé de drogue. Dans ce cas il est important de le signaler aux autorités compétentes et de pouvoir justifier de cette éventualité par le biais d’une prescription médicale.

Ensuite, il serait intéressant également de réfléchir à votre environnement ou entourage. La cocaïne étant une substance extrêmement volatile peut influencer un test même en l’absence de consommation. Le fait d’être en contact régulier ou permanent avec la poudre de cocaïne ou les fumées liées à la consommation peuvent positiver un test. Par exemple le domicile d’un consommateur chronique de cocaïne peut comporter plein de traces de produit et les proches peuvent y être exposés.

Nous vous transmettons quelques liens en bas de page en matière de dépistage pour plus d’informations.

En espérant avoir répondu à vos interrogations.

En attendant, si vous souhaitez nous contacter autour de cette situation pour d’autres questions, sachez que nous sommes joignables tous les jours au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h ou par tchat via notre site internet.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- Les dépistages des drogues